

Techniciens

2^e promotion plan de requalification

Observatoire de la formation



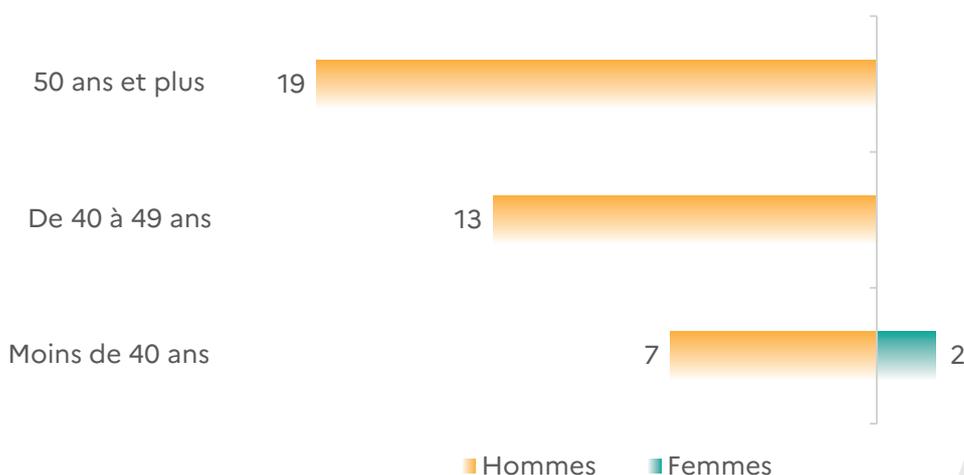
À RETENIR

- > 44 agents sont entrés en formation le 7 février 2022 pour une durée de 2 semaines.
- > 43 ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 98%.
- > 41 hommes et 2 femmes
- > Âge moyen : 47,2 ans
- > 19 agents diplômés du baccalauréat
- > Première motivation : les fonctions d'encadrement et le poste à responsabilité que leur offre ce grade
- > Première perspective : faire carrière dans le grade de technicien

FÉVRIER 2022

Profil sociodémographique

Graphique 1 : Répartition par genre et catégories d'âge - Effectifs¹

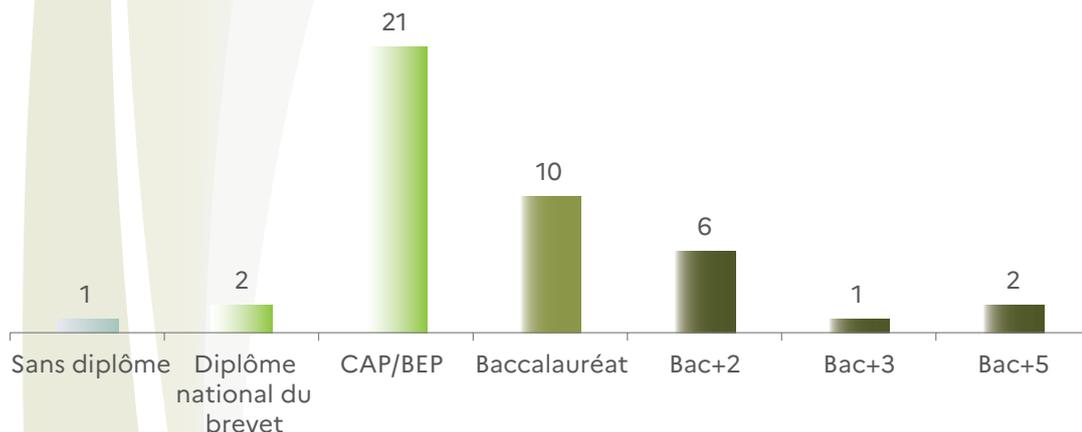


La 2^e promotion de techniciens « plan de requalification » est constituée de 41 hommes et 2 femmes, âgés de 47 ans en moyenne, soit 4 ans de moins qu'au sein de la précédente promotion. Si les femmes de cette promotion ont moins de 40 ans, les hommes sont les plus nombreux dans la tranche des 50 ans et plus.

Concernant leur situation matrimoniale, les agents sont principalement en couple (63%), avec une majorité de mariés (35%). Les personnes pacsées représentent 21% de la promotion, et celles en union libre 7%. Les célibataires sont 37%, soit 16 points de plus que dans la 1^{ère} promotion, dont 19% de divorcés. Par ailleurs, 35 agents sont parents, de deux enfants en moyenne.

¹ Deux agents n'ont pas mentionné leur âge.

Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs

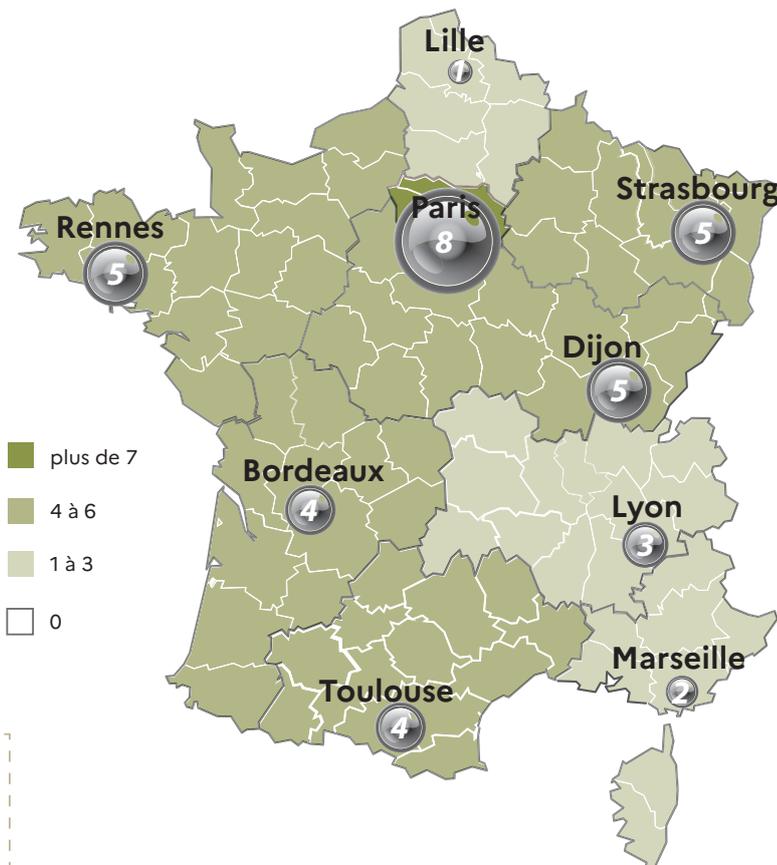


Presque la moitié des agents sont titulaires du baccalauréat : 19 répondants le possèdent, dont 8 qui ont par la suite validé un diplôme du supérieur. Cependant, le diplôme le plus mentionné par les agents est le CAP / BEP (21 concernés). Deux répondants ont pour diplôme le plus élevé celui du brevet, et un agent n'en a validé aucun.

Les domaines d'études sont assez variés, les plus mentionnés étant les sciences (10 citations), le BTP et l'architecture (7), l'hôtellerie, la restauration, le tourisme (6) et l'industrie (6).

Graphique 3 : Répartition par origine géographique avant le concours – Effectifs

La première DISP de provenance des agents est Paris (8 mentions). Suivent Dijon, Rennes et Strasbourg, avec 5 agents chacune. Les DISP de Bordeaux, Toulouse et la MOM sont toutes représentées par 4 répondants. Celles de Lyon, Marseille et Lille ferment la marche. Au total, 24 agents ont passé le concours dans les DISP du nord, et 13 dans les régions du sud.



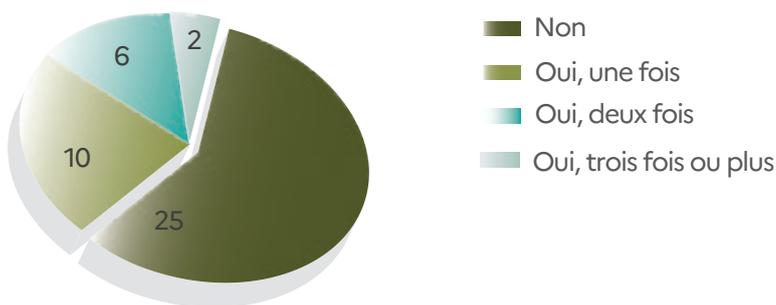
Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer *

Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, La Réunion, St-Pierre-et-Miquelon, Polynésie française, Wallis-et-Futuna

* La DISP « Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-mer.

Concours et expériences professionnelles dans l'AP

Graphique 4 : Aviez-vous déjà tenté le concours de technicien auparavant ? – Effectifs

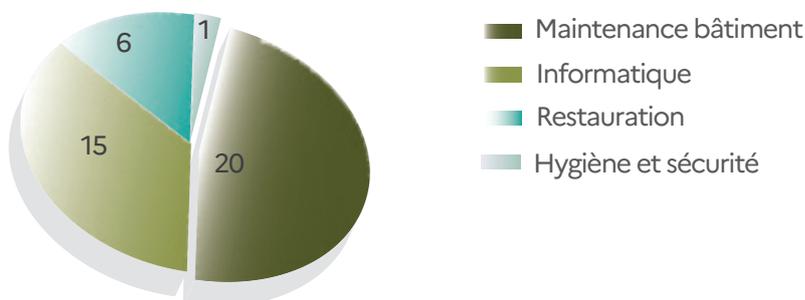


Les agents ont rejoint la formation via l'examen professionnel (31 mentions) ou par liste d'aptitude (12).

Pour 25 d'entre eux, c'était la première fois qu'ils essayaient d'intégrer la formation de technicien. Ainsi, 18 agents avaient préalablement tenté le concours de technicien avant de rejoindre ce corps via le plan de requalification : certains l'avaient passé une fois (10), d'autres deux fois (6) et 2 répondants avaient fait trois tentatives au moins.

Concernant leur ancienneté, les agents exerçaient en moyenne depuis 14 ans lors de leur entrée en formation. En moyenne, ils ont 8 ans d'ancienneté dans leur dernier grade, et ont exercé au sein de 2 établissements.

Graphique 5 : Dernière spécialité des agents - Effectifs



Les spécialités des agents techniques se répartissent en 5 domaines : la maintenance bâtiment, l'informatique, la restauration, l'hygiène et la sécurité, et la production. Comme relevé au sein de la 1^{re} promotion, les agents interrogés sont plus nombreux

à exercer les spécialités de maintenance bâtiment (20) et d'informatique (15). La restauration est citée par 6 répondants, et l'hygiène et la sécurité par 1 agent. Aucun n'a mentionné le domaine de la production.

Motivations et perspectives professionnelles

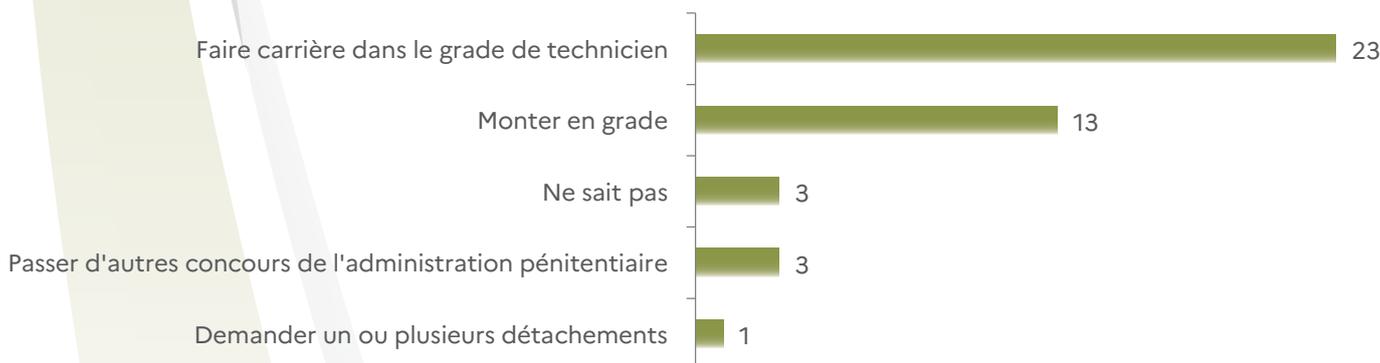
Graphique 6 : Première motivation à intégrer le corps des techniciens – Effectifs



La première motivation des agents à intégrer le corps des techniciens réside dans les responsabilités et la notion de management liées au poste (18 mentions). La reconnaissance professionnelle / la promotion sociale est citée par 7 répondants et se place ainsi en deuxième position. Le salaire est mentionné par 6 personnes,

tandis que les perspectives d'évolution et la pratique d'un métier relationnel / le travail d'équipe sont cités par 5 agents chacune. Enfin, un agent mentionne son attrait pour la diversité des missions.

Graphique 7 : Perspectives professionnelles en début de formation – Effectifs



La volonté de faire carrière dans le grade de technicien arrive en tête des perspectives professionnelles des agents, avec 23 mentions. La montée en grade est citée par 13 agents seulement, alors qu'elle arrivait ex-aequo avec le premier item au sein de la 1^{ère} promotion.

Par ailleurs, certains agents ne savent pas encore quel tournant donner à leur carrière (3), quelques-uns souhaitent passer d'autres concours de l'administration pénitentiaire (3), et une personne envisage de demander un ou plusieurs détachements.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

FÉVRIER 2022